

Aix en Provence, le

Monsieur **Philippe MARZOLF**
PRESIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE
DU DEBAT PUBLIC LGV PACA
1, boulevard Dugommier
13001 MARSEILLE

Monsieur le Président,

Par courrier du 26 mai 2005, vous avez bien voulu m'informer des réunions de clôture du débat public sur la LGV PACA.

Je participerai bien évidemment à la séance publique que vous organisez le 7 juillet à Marseille et souhaiterais vivement intervenir à la tribune aux côtés des représentants de la Communauté Urbaine de Marseille.

En réponse aux trois questions sur lesquelles vous m'interpellez, je vous communique ci-dessous les éléments de ma réflexion.

1. Que retenez-vous du débat qui se termine ?

En tout premier lieu, je tiens à souligner la **grande qualité des interventions** qui ont jalonné ce débat, au fil des réunions publiques, exception faite des quelques manifestations déplacées qui ont pu marquer le lancement de la concertation. Il est remarquable de constater que la grande majorité des intervenants se sont exprimés sur les différents tracés proposés par RFF, tout en ayant le souci de privilégier l'aménagement du territoire, la conservation de l'environnement et le développement de nos agglomérations.

Cette haute qualité des débats est à imputer, pour une grande part, à l'excellent travail d'organisation réalisé par la Commission Particulière de Débat Public.

Sur le fond, **l'opportunité de cette ligne à grande vitesse est confirmée** par la grande majorité des intervenants. C'est la première des conclusions de ce débat.

.../...

.../...

De plus, j'ai été frappée par la convergence de vue de nombre d'acteurs sur la principale préoccupation qui est la nôtre : disposer d'**un réseau ferré performant pour assurer nos déplacements quotidiens**, en articulation avec le réseau à grande vitesse. Nous devons collectivement apporter une réponse pertinente et durable à la saturation croissante du réseau routier.

Enfin, si l'on entre dans le détail des différentes interventions, il apparaît **qu'un consensus s'est formé dans l'Ouest et le centre de la Région autour de l'hypothèse également défendue par la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole pour un tracé passant par la gare d'Aix en Provence TGV avec des arrêts et Marseille.**

Les critiques formulées à l'encontre de cette option devront toutefois être prises en considération dans le cadre de l'approfondissement des études. Il s'agira, d'une part, d'optimiser les temps de parcours et de répondre ainsi favorablement aux préoccupations de nos voisins des Alpes Maritimes. D'autre part, il faudra affiner les hypothèses de tracé pour prendre en considération les légitimes inquiétudes qu'a pu susciter ce projet sur la traversée de certains espaces sensibles.

2. Qu'attendez-vous de la publication par le maître d'ouvrage du principe et des conditions de poursuite du projet ?

La décision du maître d'ouvrage ne pourra pas ignorer les attentes de toute une population, exprimées en faveur d'un projet de territoire. Elle devra donc être motivée par d'autres considérations que la recherche des temps de parcours les plus courts pour relier Nice à Paris.

Elle devra également tenir compte des trois principales tendances observées au cours du débat :

- Retenir la variante Nord Marseille – Toulon centre, consensuelle, tant dans l'Ouest de la Région PACA que dans le Var où les fortes préoccupations concernant la préservation du centre du Département doivent être entendues.
- Annoncer un programme d'études à mener en parallèle pour le développement des TER.
- Confirmer la poursuite du projet qui répond à une attente légitime de la région Niçoise.

.../...

La poursuite du projet, comme je l'évoquais, devra être placée sous l'angle de l'insertion dans l'environnement et du respect des activités agricoles, notamment.

Le temps où les grands projets d'infrastructure passaient en force sans aucune prise en compte de la fragilité et la spécificité des milieux est définitivement révolu. Il faut au contraire répondre précisément aux inquiétudes des acteurs concernés par des propositions techniques démontrant la réalité de la préservation des territoires.

3. Quelles sont vos attentes et vos propositions sur les modalités d'information et de participation des acteurs et du public, tout au long de l'élaboration du projet, s'il se poursuit ?

Pour ce qui concerne directement l'implication de la Communauté du Pays d'Aix dans la poursuite des études, nous demandons à participer au Comité d'Orientation créé par M. le Préfet de Région, au titre de l'agglomération Aix-Marseille. Un courrier a été adressé à Monsieur Frémont en ce sens.

D'une façon plus générale, il me semble qu'une information périodique devra être faite par R.F.F. auprès des acteurs et de la population sur l'évolution des études à chacune des phases décisionnelles d'avancement du projet.

Sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif de continuité de la concertation, je suggère qu'un site Internet soit dédié par R.F.F. au projet et que les acteurs reçoivent un document périodique d'information. Enfin, il me paraît indispensable que plusieurs réunions publiques soient organisées marquant, ainsi, les étapes décisives du projet.

En espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.